DOC
LE RENDEZ-VOUS
DES MÉDECINS
VAUDOIS

Projet Mocca

Intégration d’une infirmière en cabinet de médecine de famille

Le projet pilote Mocca (MOdèle de Coordination au CAbinet dans le canton de Vaud) est piloté par le département de médecine de famille d’Unisanté avec le soutien financier du Département de la santé et de l’action sociale du canton de Vaud.

Ce projet vise à améliorer la coordination et la continuité des soins, en particulier pour les patient-es atteint-es de maladies chroniques en intégrant un-e infirmier-ère dans les cabinets de médecine de famille. Huit cabinets répartis en zone rurale et urbaine y participent depuis 2019.

Un atout face au Covid-19

En mars 2020, Valérie Caron, infirmière, a rejoint le centre médical de la Bressonne à Moudon. Notre cabinet est constitué de médecins, d’assistantes médicales et d’une laborantine. Nous formons aussi une apprentie assistante médicale et une médecin assistante.

L’arrivée du Covid-19 a immédiatement chamboulé le programme préalablement défini.

Les compétences et les connaissances en hygiène hospitalière de Valérie Caron ont été un atout pour la gestion de la crise sanitaire : commande du matériel de protection, aménagement du cabinet, mise en place d’un centre de dépistage dans les locaux scolaires de Moudon, informations des patient-es à risque, évaluations et suivis cliniques des personnes touchées par le Covid-19. Elle a ensuite mis en place la vaccination en cabinet, se chargeant d’abord d’informer et de recruter les patient-es avant de les vacciner.

Du temps pour personnaliser la prise en charge
La première vague passée, notre collègue infirmière a intégré différentes situations cliniques pour améliorer la qualité des soins et développer une médecine plus personnalisée. Lors des consultations au cabinet, à domicile ou par téléphone, elle prend le temps d’analyser des problématiques comme l’acceptation de la maladie, l’adhésion thérapeutique ou la coordination des différentes investigations.

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l’autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.

Par exemple, elle effectue des suivis rapprochés lors de modifications de traitements de l'hypertension, du diabète, antalgiques, etc. Elle propose des entretiens motivationnels aux patient-es ayant des problèmes de dépendances (tabac, alcool, cannabis), et à celles et ceux atteint-es de maladies chroniques. Elle insiste sur les facteurs de risque et l'hygiène de vie. Elle offre un suivi psychologique pour les personnes souffrant de dépression, d'anxiété ou de burn out jusqu'à la prise en charge spécialisée. Elle utilise ses compétences infirmières pour trier et accueillir les patient-es en urgence, faire des perfusions ou soigner des plaies.

Lorsqu'un suivi par l'infirmière est proposé et les objectifs prédéfinis, la consultation médicale peut être mieux ciblée. Enfin, elle collabore avec le réseau de soins ambulatoires et hospitaliers pour mieux coordonner le suivi des patient-es et ainsi leur éviter des hospitalisations ou des réhospitalisations.

Ces différents accompagnements améliorent la prise en charge des patient-es et leur bien-être. Toutes ces nouvelles activités lui permettent de développer une autonomie qu'elle avait peu expérimentée en milieu hospitalier.

Nos collègues assistantes médicales ont manifesté de l'appréhension lors de l'arrivée de Valérie Caron à l'idée de perdre certaines responsabilités notamment dans la prise en charge des soins. Aujourd'hui, elles verbalisent que

> l'arrivée d'une infirmière a justement permis de développer une nouvelle approche permettant de mieux accompagner nos patient-es.

Elles soulignent avoir pu consolider et approfondir leurs connaissances tant au niveau théorique que pratique au contact de l'infirmière.

Pérenniser la collaboration interprofessionnelle

Durant la première phase pilote de deux ans (2019 à 2021), le projet a été financé par la Direction général de la santé (DGS). Cette opportunité, nous a permis d'expérimenter différentes pistes de travail en interprofessionnalité, sans aucun enjeu financier. Dans le but de pérenniser cette collaboration et permettre ainsi à un plus grand nombre de cabinets de participer à ce modèle de soins novateur, une réflexion est en cours afin d'explorer les meilleures pistes de financement.

Il est clair que le fait d'avoir du temps pour accompagner les patient-es constitue l'une des clés pour améliorer les situations cliniques compliquées. Le temps que l'infirmière peut octroyer aux patient-es complexes avec des problématiques somatiques, psychiques ou sociales reste un atout majeur de ce projet. Face à la complexité des situations et afin de privilégier les soins ambulatoires, une prise en charge interprofessionnelle est devenue indispensable et très appréciée par les patient-es.

Dre Amélie Burri
Médecin généraliste au cabinet médical de la Bressonne

Valérie Caron
Infirmière en médecine de famille

Ce contenu peut être utilisé dans un cadre privé ou pour la formation postgraduée et continue. Toute autre utilisation est subordonnée à l'autorisation écrite préalable de la Société Vaudoise de Médecine (SVM), éditrice et détentrice exclusive des droits.